

## **Dans les statuts et règlements du CSPE**

La mission du CSPE-UQAM est de faciliter la conciliation famille-études et d'améliorer la condition socio-économique des parents étudiants de l'UQAM dans une perspective d'accessibilité aux études. L'organisme a également pour mission de développer l'entraide et la solidarité entre les membres de cette population étudiante. Le CSPE-UQAM veut favoriser la visibilité et la reconnaissance des parents étudiants et sensibiliser la communauté uqamienne et le large public à leur situation.

### Principes de base :

L'accessibilité aux études de toutes et tous, sans discrimination, le féminisme, la démocratie, l'égalité et la solidarité sont les principes sur lesquels s'appuie le CSPE dans la réalisation de sa mission.

## **Dans les assemblées générales**

### **4 février 2019**

Adoption d'un cahier de positions

- CCTFÉ (RQAP/ AFE)
- CCPEI
- Stages
- Définition de parents
- Mission

Que soit constitué un cahier de position du CSPE-UQAM;

Que ce cahier soit mis à jour annuellement;

Que ce cahier soit disponible au local associatif et sur le site internet du CSPE-UQAM;

Que soit tenue une ag de positions en mars 2019.

### **27 novembre 2019**

Pas de résolution, mais présentation du plan d'action 2019-2020 ayant pour objectifs :

- 1) Obtenir le statut de parents aux études

Moyens = soutenir projet de polfam en cours en participant à la coalition sur la conciliation famille-travail-études et au comité conseil permanent sur l'éducation inclusive + faire adopter des résolutions d'appui dans les 7 associations étudiantes et les 7 facultés d'ici fin de session de l'hiver 2020.

- 2) Dresser un portrait des parents aux études de l'UQAM

Moyens = continuer les démarches du sondage pour le lancer à l'hiver 2020 et débiter rédaction du mémoire + faire suivi des gains sur la polfam au sein des différentes instances uqamiennes avec le CA et le diffuser sur réseaux sociaux du CSPE.

3) Constituer une base militante au sein du CSPE

Moyens = créer un comité de mobilisation et une charte constitutive de ce comité et présenter cela à l'AGE de session d'hiver 2020 + créer un cahier de propositions (?) à présenter à l'AGE de session d'hiver 2020.

4) Participer à la création d'un regroupement national des comités de parents aux études.

Moyens = faire une recension des comités de PÉ d'ici début session hiver 2020 + faire une journée de travail sur la création d'un regroupement national des comités de PÉ afin de permettre une représentation politique auprès des différents paliers gouvernementaux.

## 29 septembre 2020

Pas de résolution, mais présentation du plan d'action 2020-2021 ayant pour objectifs :

1) Progresser dans la reconnaissance institutionnelle et communautaire des besoins particuliers des PÉ

Moyens = Obtenir le statut de parent étudiant au niveau administratif à l'UQAM + poursuivre les démarches pour l'adoption d'une politique familiale à l'UQAM + Participer activement à la vie associative uqamienne

2) Dynamiser la vie associative au CSPE

Moyens = Mobiliser les PE à participer en plus grand nombre à l'AGA et y encourager leur engagement pour l'année universitaire à venir + augmenter la représentativité en nombre et par faculté dans les comités

3) Mobiliser les PE et les instances internes et externes autour des enjeux de la parentalité universitaire et des actions à prendre

Moyens = Réaliser et mener une campagne d'information et de sensibilisation autour de la réalité et des besoins des PE

4) Obtenir la mise en œuvre de mesures concrètes qui favorisent la poursuite du projet universitaire des parents étudiants qui attendent un enfant ou qui ont un nourrisson

Moyens = Relancer régulièrement les instances concernées

## 6 octobre 2021

Pas de résolution (hormis celle de la proposition du vérificateur financier), mais présentation du plan d'actions ayant pour objectifs :

- 1) Progresser dans la reconnaissance institutionnelle et communautaire des parents aux études et de leurs besoins particuliers pour mener à bien leur parcours universitaire à l'UQAM

Moyens = poursuivre le travail au sein du comité de la commission des études sur l'élaboration de la politique familiale de l'UQAM + mobiliser la communauté des PÉ et les autres étudiant.es autour des enjeux de la parentalité universitaire et de la nécessité et de l'urgence d'adopter une politique familiale + participer activement à la vie associative uqamienne.

- 2) (Re)Créer un sentiment d'appartenance à une communauté de PÉ de l'UQAM et au CSPE

Moyens = mobiliser les PÉ à participer en plus grand nombre à l'AGA et y encourager leur engagement pour l'année universitaire à venir + augmenter la représentativité en nombre et par faculté de PÉ actifs dans les comités et en activités bénévoles diverses + dynamiser la vie associative au CSPE

- 3) Être partie prenante des initiatives à l'extérieur de l'UQAM en faveur de la conciliation famille-études-(travail)

Moyens = participer aux rencontres de la CCFTÉ + suivre les travaux autour du projet de loi cadre famille-études présentée par Québec solidaire et travailler à les faire connaître + participer aux travaux consultatifs sur l'aide financière aux études + rester à l'affût de toutes initiatives québécoises, canadiennes ou même internationales pour favoriser des avancées en matière de conciliation famille-études-(travail).

## **17 février 2022**

Texte de l'avis de motion proposé (adopté par le CA du CSPE le 11 février 2022) :

CONSIDÉRANT l'article 6.9.1 Modification du montant d'une cotisation automatique non obligatoire (CANO) inférieure ou égale à 25 % de la Politique n°51 *Politique de reconnaissance des groupes étudiants* qui prévoit qu'un avis de motion pour la modification de la CANO doit être déposé au cours d'une assemblée générale du groupe étudiant d'envergure au moins 21 jours avant une assemblée générale extraordinaire où il sera traité et où le quorum devra être de 100 étudiantes, étudiants;

CONSIDÉRANT l'absence d'augmentation de la CANO du CSPE-UQAM depuis son instauration en 2012;

CONSIDÉRANT les coûts engendrés par l'exploitation du CPE Tortue tête, où les parents aux études ont la priorité d'admission et où il est possible d'avoir un horaire atypique à temps partiel et de la réalisation en cours d'une deuxième installation de 60 places, dont 20 places de pouponnière;

CONSIDÉRANT les diverses formes de soutien nécessaires aux parents aux études à l'UQAM pour persévérer dans leur parcours universitaire tout en ayant à charge une famille et les dépenses reliées au maintien des services offerts par le CSPE-UQAM pour y répondre, incluant notamment l'aide alimentaire, les bourses contre la précarité, les mesures d'aide à la garde d'enfants et la défense des droits;

IL EST PROPOSÉ QUE la cotisation automatique non obligatoire (CANO) du CSPE-UQAM soit augmentée de 3,00\$ à 3,75\$.

## **16 mars 2022**

Adoption de la proposition d'augmentation de la CANO à l'unanimité (motion proposée le 17 février 2022).

## **27 septembre 2022**

Pas de résolution (hormis celle de la proposition du vérificateur financier).

## **4 octobre 2022**

Présentation du plan d'action ayant pour objectifs :

- 1) Progresser dans la reconnaissance institutionnelle et communautaire des parents aux études et de leurs besoins particuliers pour mener à bien leur parcours universitaire à l'UQAM

Moyens = poursuivre le travail au sein du comité de la commission des études sur l'élaboration de la politique familiale à l'UQAM + embaucher une personne responsable des dossiers politiques et de la mobilisation à la permanence du CSPE + mobiliser la communauté des PÉ et les autres étudiant.e.s autour des enjeux de la parentalité universitaire et de la nécessité et de l'urgence d'adopter une politique familiale + participer activement à la vie associative uqamienne.

- 2) Favoriser l'adhésion et le maintien d'un sentiment d'appartenance à une communauté de PÉ à l'UQAM et au CSPE

Moyens = mobiliser les PÉ à participer en plus grand nombre à l'AGA et y encourager leur engagement pour l'année universitaire à venir + augmenter la représentativité en nombre et par faculté de PÉ actifs dans les comités et en activités bénévoles diverses + dynamiser la vie associative au CSPE.

- 3) Être partie prenante des initiatives à l'extérieur de l'UQAM en faveur de la conciliation famille-études-(travail)

Moyens = participer aux rencontres de la CCFTÉ + suivre les travaux autour du projet de loi cadre famille-études présentée par Québec solidaire et travailler à les faire connaître + participer aux travaux consultatifs sur l'aide financière aux études + rester à l'affût de toutes initiatives québécoises, canadiennes ou même internationales pour favoriser des avancées en matière de conciliation famille-études-(travail).

## **5 octobre 2023**

Pas de résolution (hormis celle de la proposition du vérificateur financier), mais présentation du plan d'action 2023-2024 ayant pour objectifs :

- 1) Progresser dans la reconnaissance institutionnelle des parents aux études et de leurs besoins particuliers

Moyens = Poursuivre le travail au sein du comité institutionnel sur l'élaboration d'une politique relative à la parentalité à l'UQAM + mobiliser la communauté des PÉ et les autres étudiant.e.s autour des enjeux de la parentalité universitaire + participer activement à la vie associative uqamienne + visibiliser la mission du CSPE au sein de l'UQAM.

- 2) Favoriser l'adhésion et le maintien d'un sentiment d'appartenance à une communauté de PÉ à l'UQAM et au CSPE

Moyens = mobiliser les PÉ à participer en plus grand nombre à l'AGA et y encourager leur engagement pour l'année universitaire à venir + augmenter la représentativité en nombre et par faculté de PÉ actifs dans les comités et en activités bénévoles diverses + dynamiser la vie associative au sein du CSPE.

- 3) Être partie prenante des initiatives à l'extérieur de l'UQAM en faveur de la conciliation famille-études-(travail)

Moyens = être au courant et partie prenante des initiatives en faveur de la conciliation famille-études-(travail) hors UQAM.

## **Dans les conseils d'administration :**

### **25 mars 2019**

Que tous les projets liés à la politique familiale soient discutés au sein du comité de politique familiale dans les limites du budget et proposé/entériné au CA;

Que la stratégie de la représentation politique au niveau uqamien, provincial et fédéral soit discutée au sein du comité de politique familiale et proposée/entérinée au CA;

Que tout se ce qui concerne les revendications soit discuté au sein du comité de politique familiale et proposé/entériné au CA;

Qu'un compte-rendu en point Form pour chacune des activités afin que tous les membres du CA soient mis à jour des projets.

## **17 mai 2022**

Lettre d'appui aux associations facultaires au sujet de leur éviction de leurs locaux associatifs :

Montréal, le 17 mai 2022

Monsieur Jasmin Roy, directeur des Services à la vie étudiante de l'UQAM

Monsieur Jonathan Saint-Jean, directeur du Service de la planification et des projets immobiliers

Madame Magda Fusaro, rectrice

Aux membres du Conseil d'administration de l'UQAM

### **Objet: éviction de l'AFESPED, de l'AFÉA, de l'AFESH et de leur local associatif**

Mesdames, Messieurs,

Le Comité de soutien aux parents étudiants (CSPE) a eu le regret d'apprendre que l'UQAM planifie la délocalisation des associations étudiantes facultaires des arts, des sciences humaines, et de science politique et droit. Par cette lettre, le CSPE souhaite donner son appui aux trois associations qui s'opposent à leur éviction de leur local partagé actuel.

Le CSPE prend parti en faveur du maintien des trois associations étudiantes pour plusieurs raisons. Comme ces associations vous l'ont fait savoir, elles partagent non seulement un local mais aussi des ressources, ce qui leur permet de consacrer davantage aux services et au travail qu'elles font directement auprès des étudiant.e.s. Ces économies ne sont pas négligeables.

Mais il y a bien plus important. Le local actuel des trois associations est situé dans le noyau physique et historique de l'UQAM. Ce lieu est un véritable symbole démontrant que les étudiant.e.s, leurs idées, leur engagement sont au cœur du tissu communautaire

de l'UQAM. Que ces associations soient en ce lieu qui connecte plusieurs pavillons et toute la ville par le métro incarne avec force les valeurs qui baignent le substrat de l'UQAM. Leur présence à cet endroit précis insuffle une énergie vibrante à l'institution. La cohésion étudiante et la solidarité des associations sont des forces et devraient être des fiertés que l'UQAM cultive plutôt que prendre des décisions qui favorisent leur délitement.

Au CSPE, nous sommes les voisins de ce formidable noyau d'engagement. Des liens, des idées, des projets émergent de cette proximité. Par définition, le groupe d'envergure touche des étudiant.e.s de toutes les facultés de l'UQAM. Ce n'est pas une entité qui évolue en vase clos. Nous avons la chance de vivre à côté des représentant.e.s de trois des sept facultés et école. L'action du CSPE, son utilité au quotidien et à long terme, est décuplée par son contact avec ces associations facultaires. C'est la possibilité de développer et de participer à une communauté vivante, au contact d'autres personnes engagées qui est réellement porteuse.

À notre avis, il n'y a aucune contradiction dans le fait de faire cohabiter le projet de rassembler tous les groupes étudiants dans cette partie de l'UQAM et de maintenir les trois associations facultaires dans leur local actuel. Les groupes et les associations vont en tirer profit. Pour le CSPE, la proximité avec les trois associations permettrait de poursuivre facilement les échanges porteurs avec elles et il n'en tient qu'à nous de travailler à rejoindre efficacement les autres associations que nous ne pouvons côtoyer au quotidien parce qu'elles sont moins proches physiquement.

Théoriquement, c'est une bonne idée de mettre les groupes ensemble et les associations dans des pavillons où se trouvent aussi les décanats respectifs. Dans les faits, par contre, pratiquement tous les étudiants, toutes les étudiantes de l'AFESH, de l'AFÉA et de l'AFESPED, peu importe leur programme, passent à un moment ou l'autre de leur semaine de cours dans ce point central de l'UQAM. C'est un carrefour, qui permet d'avoir accès aux services des groupes tout en continuant de cultiver l'appartenance à son association, et ce devrait le rester.

Le CSPE valorise les relations saines et constructives qu'il entretient avec l'UQAM et ses différents services, tout en tenant à se montrer honnête dans ses opinions sur leurs décisions. Dans ce cas-ci, le CSPE considère que l'UQAM rate une occasion de se montrer ouverte aux priorités exprimées par des associations représentantes de sa communauté étudiante. Nous vous remercions donc à l'avance de l'attention que vous porterez à

cette lettre et aux arguments que nous avançons en faveur du maintien de nos dynamiques voisins dans leurs locaux. Veuillez recevoir nos salutations les meilleures.

Gaëlle Magne  
présidente  
CSPE

Laurianne Clutier  
vice-présidente

CSPE

## **17 avril 2023**

Lettre de soutien aux associations facultaires AFESPED/AFÉA et AFESH:

Montréal, le 17 avril 2023,

Monsieur Jean-Christian Pleau, vice-recteur à la vie académique  
Monsieur Louis Baron, recteur par intérim  
Monsieur Stéphane Pallage, recteur désigné  
Monsieur Jasmin Roy, directeur des Services à la vie étudiante de l'UQAM  
Monsieur Jonathan Giguère, directeur du Bureau des affaires étudiantes  
Monsieur Jonathan Saint-Jean, directeur du Service de la planification et des projets immobiliers  
Aux membres du Conseil d'administration de l'UQAM

### **Objet: éviction de l'AFESPED, de l'AFÉA, de l'AFESH de leur local associatif**

Messieurs et Mesdames,

Le Comité de soutien aux parents étudiants (CSPE) a eu le regret d'apprendre que l'UQAM va de l'avant avec l'éviction de leurs locaux du pavillon Jasmin des associations étudiantes facultaires des arts, des sciences humaines, et de science politique et droit. Nous avons par ailleurs appris que selon ce qui est planifié, le CSPE serait relocalisé dans ces espaces, ce pourquoi nous n'avons jamais été consultés et surtout que nous n'avons jamais demandé.

Le local actuel des trois associations est situé dans le noyau physique et historique de l'UQAM.

Ce lieu est un véritable symbole démontrant que les personnes étudiantes, leurs idées, leur engagement sont au cœur du tissu communautaire de l'UQAM. Que ces associations soient en ce lieu qui connecte plusieurs pavillons et toute la ville par le métro incarne avec force les valeurs qui baignent le substrat de l'UQAM. Leur présence à cet endroit précis insuffle une énergie vibrante à l'institution. La cohésion étudiante et la solidarité des associations sont des forces et devraient être des fiertés que l'UQAM cultive plutôt que prendre des décisions qui favorisent leur délitement.

Actuellement, tous les étudiants, toutes les étudiantes de l'AFESH, de l'AFÉA et de l'AFESPED, passent à un moment ou l'autre de la semaine devant le local actuel de leurs associations respectives. Il n'y a pas de meilleur moyen d'assurer leur sentiment d'appartenance à leur association et leur accès aux services qu'elles offrent. La décision unilatérale de l'UQAM de délocaliser l'AFESH, l'AFÉA et l'AFESPED donne la désagréable impression que l'université veut démanteler un écosystème politique fort et porteur en reléguant ses composantes dans des endroits isolés et en rendant moins fluide la collaboration inter associative.

Il n'y a aucune contradiction dans le fait de faire cohabiter les groupes étudiants dans cette partie de l'UQAM et de maintenir les trois associations facultaires dans leur local actuel. Des liens, des idées, des projets émergent de cette proximité. Nous le vivons tout au long de l'année. Par ailleurs, les premières informations obtenues nous laissent croire que nos futurs locaux seront partagés entre notre bureau administratif et le local associatif de nos membres, ce qui pose des problèmes notamment de confidentialité et d'environnement de travail pour nos personnes employées.

Mais qu'en savons-nous réellement? Personne ne nous a consultés sur nos réels besoins. Le CSPE valorise les relations saines et constructives qu'il entretient avec l'UQAM et ses différents services, tout en tenant à se montrer honnête dans ses opinions sur leurs décisions.

Dans ce cas-ci, le CSPE considère que l'UQAM rate une occasion de se montrer ouverte aux priorités et aux besoins exprimés par des associations représentantes de sa communauté étudiante.

Nous vous remercions donc à l'avance de l'attention que vous porterez à cette lettre et aux arguments que nous avançons en faveur du maintien de nos dynamiques voisins dans leurs locaux.

D'ici là, veuillez recevoir nos salutations les meilleures.

Frédéric Daigneault-Gilker Donia Mansour  
Responsable des communications et de la mobilisation Secrétaire  
Pour le conseil d'administration du CSPE

## **16 juin 2023**

Compte tenu du statut du CSPE de groupe d'envergure, donc de partenaire de l'UQAM pour favoriser la réussite étudiante dans une perspective d'équité, de diversité et d'inclusion;

Compte tenu de tous les services offerts par le CSPE à la communauté étudiante (écoute, accueil, aide alimentaire, activités dédiées, etc.) et de leurs spécificités pour les parents aux études, le CSPE considère que l'offre actuelle d'espace au JAR ne répond pas

du tout à ses besoins, notamment pour le bien-être minimal des employées et l'espace nécessaire à la réalisation de leurs tâches quotidiennes tout en répondant aux impératifs de confidentialité dans leurs rapports avec la population étudiante.

Le CSPE propose d'y ajouter l'espace qu'il est prévu d'allouer au GRIP. Les locaux ainsi agrandis répondraient aux exigences de sa mission.

#### Besoins envoyés aux SVE (en termes de locaux) :

À la suite de notre analyse de la *proposition de nous relocaliser dans une partie de l'ancien local de 3 assos facultaires au J-M770/J-M775 et J-M765*, nous arrivons à la conclusion qu'elle ne correspond ni à nos besoins actuels, ni à ceux que nous anticipons pour le futur afin de répondre concrètement aux besoins et demandes de la communauté des parents aux études.

Si nous nous référons au plan, le CSPE va se retrouver avec une superficie de 44,88m<sup>2</sup> (contre environ 55m<sup>2</sup> auparavant répartis comme suit : J-M890 et 891 = environ 23m<sup>2</sup> / A-2515 = environ 24m<sup>2</sup> / A-2720 = environ 8m<sup>2</sup> et qui étaient déjà insuffisants)

Voici donc les besoins d'espace du CSPE et comment cet espace est utilisé pour lui permettre d'accomplir sa mission, en tant que groupe d'envergure et de rendre des services qui répondent aux besoins et aux demandes des parents aux études.

#### Au niveau de ses locaux administratifs

- présence de 2 employés à **temps complet et d'1 employé à temps partiel**
- **à partir de l'automne, présence d'une permanence (environ 25 heures par semaine)**
- présence journalière dans les bureaux pour répondre aux demandes des parents aux études de 9h à 16h30, tous les jours de la semaine
- accueil d'étudiant.e.s parents dont certains doivent nous parler en toute confidentialité
- traitement de nombreux appels téléphoniques chaque semaine qui doivent être faits en confidentialité
- plusieurs rencontres en visioconférence chaque semaine qui demandent un espace clos et privé pour chacun des employés
- besoin d'avoir aussi des bureaux privés pour les deux employés à temps plein et d'un espace bureau convenable pour la personne à la permanence

#### Au niveau associatif

- permet aux parents aux études de se rencontrer, de manger ensemble, de faire une pause, d'assister à leurs cours en visio, de venir avec leurs enfants quand ils ne peuvent pas faire autrement, etc.
- permet au CSPE d'offrir aux parents aux études des activités ponctuelles comme des midis-causeries, des ateliers, des rencontres avec des

professionnel.le.s, (les parents étudiants nous demandent d'organiser davantage de ces activités)

- sert à la distribution de l'aide alimentaire en partenariat avec les services alimentaires de l'UQAM (les invendus du vendredi). Réponse directe à nos membres les plus précaires (notamment les parents aux études de la communauté internationale).
- **Étant donné qu'il n'y a pas de local d'allaitement sur le campus central, il sert aussi de local d'allaitement et d'expression du lait.**

#### Au niveau du local de friperie

- distribution gratuite de vêtements et d'accessoires pour enfants donnés par d'autres parents ou d'autres membres de la communauté uqamienne.
- remplacement du local d'entreposage (depuis 2021) que le CSPE avait auparavant au sous-sol du DE (et attribué à un autre groupe). Ce changement a permis au CSPE de passer d'un simple "locker" à un espace pour rendre des services concrets à la communauté.
- Réponse directe à nos membres les plus précaires (notamment les parents aux études de la communauté internationale)

#### Quelques données supplémentaires

- Dans les 44,88m<sup>2</sup>, la salle d'allaitement prévue au J-M890 n'est pas comptabilisée puisqu'elle n'appartiendra pas au CSPE.
- La superficie prévue pour la salle d'allaitement est 14,74m<sup>2</sup>, donc plus grande que les bureaux des employés qui sont présents au quotidien (contre un usage occasionnel pour la salle d'allaitement).
- L'UQAM compte des milliers de parents aux études et nous en rejoignons un nombre de plus en plus important chaque année avec nos projets, nos activités et nos services.
- Comme groupe d'envergure, le CSPE est considéré comme un partenaire de l'UQAM (politique 51) dans le soutien aux étudiants, pour favoriser la réussite dans une perspective d'inclusion et d'équité. Pour remplir cette mission, les employés ont besoin d'un environnement qui convient à un travail quotidien.
- L'UQAM semble vouloir mettre de l'avant le travail des groupes d'envergure en les relocalisant au JAR MAIS en leur offrant des espaces de travail qui ne permettent pas d'accomplir leur mission dans des conditions viables.
- Nous avons besoin d'un local associatif qu'on peut réellement faire vivre pour les parents aux études. Les parents étudiants nous demandent déjà d'organiser plus d'activités qui leur sont dédiées et qui tiennent compte de leur réalité et de leurs besoins.
- Notre local nous permettant d'offrir une friperie est aussi à prendre en compte dans ces espaces puisque ce service gratuit aide certains de nos parents aux études dans un contexte économique de plus en plus précaire.
- Une politique relative à la parentalité et la proche aidance étudiantes étant en cours d'élaboration, il est facile d'imaginer qu'une fois que les parents aux

études seront reconnus comme une communauté étudiante à part entière, le CSPE aura un rôle encore plus important à jouer pour les accompagner dans leur projet d'études en leur proposant des services qui leur permettront de concilier études et famille, et parfois travail.

- Dans le cadre du programme Allo!, le CSPE collabore avec les SVE pour mettre en place un nouveau programme de jumelage entre les personnes étudiantes de l'international qui viennent étudier à l'UQAM avec leur(s) enfant(s) et les [étudiant.es](http://etudiant.es) parents qui étudient déjà à l'UQAM, et ce, dès l'automne 2023.

## 14 novembre 2023

Lettre présidence du CA au VRVA (vice-recteur à la vie académique)

### **Objet : Grèves des services publics et mesures prévues par l'université**

Montréal, le 14 novembre 2023,

Au vice-rectorat à la vie académique,

Comme vous le savez, le Front commun prévoit une grève générale du 21 au 23 novembre prochains, et la Fédération autonome de l'enseignement une grève générale illimitée à compter du 23 novembre. Cela signifie que de nombreuses écoles primaires et secondaires devraient être fermées pour une semaine complète, voire plus.

Or, l'UQAM compte de nombreuses et nombreux parents aux études, qui seront affecté-e-s par cette grève. On pense notamment aux personnes monoparentales et aux personnes migrantes ou étudiantes de l'international, qui ne peuvent pas nécessairement compter sur leurs proches pour pallier aux manquements des institutions publiques. Trop souvent, des parents aux études manquent leurs cours ou leurs examens dans ce genre de situations, alors que d'autres solutions sont possibles. Le CSPE-UQAM offre des possibilités de garde d'enfants, mais cela ne peut pas être une solution viable que de compter uniquement sur les ressources, limitées, d'un groupe étudiant administré bénévolement.

L'UQAM se priverait d'un potentiel important si elle n'agissait pas en faveur de la réussite académique des personnes ayant la charge d'enfants. Nous ne doutons pas de l'engagement de notre université pour l'équité, la diversité et l'inclusion. **C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer quelles mesures a prévu l'institution pour faire face à ces grèves et à leurs effets sur nos membres. Nous**

**sommes aussi entrés en contact avec les syndicats d'enseignants qui nous ont répondu en se montrant sensibles à la situation et ouverts à une collaboration avec les étudiant.e.s parents.**

Nous, conseil administratif du CSPE-UQAM, nous réunirons ce vendredi midi. Nous communiquerons ensuite à nos membres parents notre position et nos recommandations en vue de cette période de grèves. Vous comprendrez donc que le temps presse et que nous avons besoin d'un retour de votre part avant cette date.

En espérant pouvoir compter sur votre coopération pour favoriser la réussite des étudiant-e-s parents comme celle de toute la communauté étudiante, nous vous prions de recevoir nos salutations respectueuses.

Donia Mansour

Présidente, au nom des membres du CA du CSPE-UQAM

## **14 novembre 2023**

Lettre présidence du CA aux professeur.e.s et chargé.e.s de cours :

Chères et chers professeur-e-s et chargé-e-s de cours,

Le Front commun prévoit une grève générale du 21 au 23 novembre prochains et la Fédération autonome de l'enseignement une grève générale illimitée à compter du 23 novembre. Cela signifie que de nombreuses écoles primaires et secondaires devraient être fermées pour une semaine, peut-être plus. Or, l'UQAM compte de nombreuses et nombreux parents aux études (y compris au 1er cycle), qui seront affecté-e-s par cette grève.

On pense notamment aux personnes monoparentales et aux personnes migrantes ou étudiantes de l'international, qui ne peuvent pas nécessairement compter sur leurs proches pour les aider.

Les deux principaux problèmes qui se poseront sont :

- la responsabilité des enfants pendant les heures de cours;
- la disponibilité pour effectuer les travaux pendant toute la durée de la grève.

Trop souvent, des parents aux études manquent leurs cours ou leurs examens dans ce genre de situations, alors que d'autres solutions sont possibles. Le CSPE-UQAM offre des possibilités de garde d'enfants, mais cela ne peut pas être une solution viable que de

compter uniquement sur les ressources limitées d'un groupe étudiant administré bénévolement. L'UQAM se veut un lieu équitable, diversifié et inclusif. Pour qu'elle ne se prive pas du potentiel des personnes ayant la charge d'enfants, et pour que les grèves de la fonction publique puissent se poursuivre en impactant les bonnes personnes, nous espérons, au nom de la communauté des parents aux études, pouvoir compter sur votre compréhension et votre collaboration dans cette période.

Si vous êtes favorables à la conciliation famille-travail-études et souhaitez soutenir les parents aux études touché-e-s par les grèves, voici quelques exemples d'initiatives qui pourraient faire une différence :

- Envoyer un message à tous vos étudiant-e-s pour les informer qu'elles et ils peuvent venir en classe avec leur(s) enfant(s), tant que cela ne perturbe pas le cours (vous pouvez les inviter à s'asseoir proche de la porte si elles ou ils en voient le besoin);
- Communiquez à vos étudiant-e-s votre ouverture à des accommodements pour les personnes concernées par la grève des écoles;
- Anticiper les accommodements possibles en cas d'absence nécessaire ou en cas d'impossibilité de remettre un travail pendant la grève ou dans les jours suivants.

En espérant une coopération entre nous pour favoriser la réussite des étudiant-e-s parents comme celle de toute la communauté étudiante.

Donia Mansour Présidente, au nom des membres du CA du CSPE-UQAM.

## **17 novembre 2023**

### Résolution CA-CSPE 2023-11-17-1

Attendu que des grèves annoncées dans les services publics risquent de causer des fermetures prolongées des écoles;

Attendu que la raison d'être du CSPE est de regrouper les parents aux études pour leur permettre de porter leur voix et faire évoluer l'institution universitaire vers davantage d'inclusion;

Attendu que le CSPE est fondé sur des valeurs féministes et que la valorisation du travail de soin (care) fait partie intégrante de sa mission;

Attendu que le sous-financement des services publics affecte généralement et de manière disproportionnée les femmes et les mères;

Attendu que le CSPE n'a ni les moyens ni la vocation de se substituer aux services publics lors d'une interruption de services;

Attendu que le CSPE doit tout de même favoriser la réussite des études de ses membres parents et réduire l'impact des fermetures d'écoles sur leur parcours;

Que le CSPE affirme publiquement son soutien aux grèves du Front commun et du FAE qui commencent la semaine du 20 novembre 2023;

Que le CSPE intervienne auprès des institutions de l'UQAM pour demander davantage d'inclusivité, et qu'il communique auprès de ses membres en ce sens;

Que le CSPE encourage toute initiative de ses membres pour pallier à la situation et favoriser la visibilité des parents aux études et de leurs enfants sur tous les campus de l'UQAM pendant ces grèves;

Que la personne chargée des dossiers politiques soit mandatée pour mettre en œuvre les résolutions de l'assemblée générale du 4 février 2019 au sujet d'un cahier de positions (avant la prochaine rencontre du CA).

#### Résolution no 2023-11-17-02

Attendu que le CSPE est structurellement lié aux associations facultaires;

Attendu que le CSPE est fondé sur des valeurs féministes;

Attendu que l'ADEESE, l'AFESH, l'AFEFA, l'AFESPED, l'AESS, l'AFELC ont toutes adopté des mandats Boycott, Désinvestissement et Sanction;

Attendu la solidarité historique et actuelle du mouvement féministe du « Québec » avec le peuple et les femmes de Palestine;

Attendu que la neutralité est impossible dans le contexte actuel;

Que le CSPE affiche sa solidarité avec le peuple palestinien en diffusant les communications des associations étudiantes de l'UQAM en ce sens;

Qu'un mandat de Boycott, Désinvestissement et Sanction soit proposé à la prochaine assemblée générale.

## **12 janvier 2024**

### Résolution 2024-01-12-03

Il est résolu que le CSPE demande un report de la fin des consultations sur la politique 12 jusqu'au 15 mars pour donner le temps au CSPE et à d'autres parties prenantes de faire des recommandations éclairées, et souligne en même temps l'importance que la politique entre en vigueur avant la rentrée d'automne 2024, donc qu'elle soit comme prévu soumise au dernier conseil d'administration de l'UQAM en juin.

## **23 février 2024**

### Résolution 2024-02-23-04

Le CSPE considère l'AFESPED comme représentative de ses membres et la soutient;  
Le CSPE souligne le travail d'élaboration de la Charte de l'AFESPED et des résolutions subséquentes, effectué par les membres de l'AFESPED, notamment pour la résolution de l'Assemblée générale du 13 novembre 2019 en appui à la reconnaissance des parents étudiant-e-s;

Le CSPE insiste sur l'importance de cette résolution et souligne les efforts réalisés par l'AFESPED dans sa mise en œuvre, notamment par l'octroi de bourses, par la sensibilisation de ses membres aux enjeux de conciliation famille-études et par le soutien à l'élaboration d'une politique sur la parentalité et la proche aide étudiantes;  
Le CSPE exprime sa reconnaissance et son soutien envers l'AFESPED pour son travail de représentation et d'inclusion de ses membres dans leur diversité.

## **26 mars 2024**

### Résolution 2024-03-26-05

CONSIDÉRANT la volonté de l'UQAM d'offrir un milieu d'études, de recherche, de création et de travail équitable, diversifié et inclusif;

CONSIDÉRANT la reconnaissance par l'UQAM d'un statut de parent aux études depuis janvier 2023 et la mise sur pied d'un comité d'élaboration d'une politique relative à la parentalité étudiante (et proche aide) en 2021;

CONSIDÉRANT la volonté des parents aux études de réussir leur parcours académique, lequel est, pour plusieurs, un véritable projet de vie qui demande une grande résilience pour concilier la famille, les études et souvent le travail;

CONSIDÉRANT que les parents aux études doivent composer avec leurs cours et les écoles/services de garde fermés durant la semaine de relâche;

CONSIDÉRANT l'inexistence de services à l'UQAM qui pourraient les accompagner durant cette semaine, alors que la halte-garderie du CSPE n'a pas les infrastructures et le personnel suffisants pour accueillir tous les enfants durant cette semaine, en particulier d'âge scolaire;

CONSIDÉRANT le fait que le 29 octobre 2020, à la suite à la demande conjointe du CSPE et de la délégation étudiante au CA de l'UQAM, ce dernier a décidé de mettre la semaine de relâche du 1er au 7 mars 2021,

Il est résolu :

QUE le CSPE appelle l'UQAM, par une décision de son CA et dans un geste fort, à démontrer qu'elle est une université inclusive qui a à cœur chaque groupe qui compose l'ensemble de sa communauté,

QUE le CSPE sollicite la sensibilité des membres du CA de l'UQAM sur la situation difficile des parents aux études pendant la semaine de relâche scolaire qui est programmée pour la première semaine de mars dans tous les centres de services scolaires de la région élargie de Montréal alors que la semaine de lecture de l'UQAM se tient la dernière semaine de février;

QUE le CSPE invite le CA de l'UQAM à accepter de faire concorder la semaine de lecture établie dans le calendrier officiel du trimestre d'hiver 2025 avec la semaine de relâche prévue dans la majorité des centres de services scolaires du Québec pour l'hiver 2025.

## **27 mai 2024**

### Résolution 2024-05-27

CONSIDÉRANT le fait que l'UQAM prône l'ouverture, le dialogue et le respect, et qu'elle est un lieu de paix et un vecteur de progrès social;

CONSIDÉRANT que la police a déjà blessé plusieurs manifestant.e.s pacifiques lundi dernier (20 mai 2024);

CONSIDÉRANT l'historique de violences policières perpétrées par le SPVM contre des étudiant.e.s de l'UQAM qui ont notamment mené à des blâmes de deux rapporteurs spéciaux des Nations-Unies;

Le Comité de soutien aux Parents étudiants de l'UQAM (CSPE) s'oppose à toutes interventions policières qui viseraient l'Université populaire Al-Aqsa. Afin d'éviter que le SPVM ne blesse à nouveau des étudiant.e.s qui prennent part au débat public en

organisant des actions de revendications politiques, le CSPE demande à l'administration de l'UQAM de maintenir le dialogue avec les personnes qui prennent part à l'Université populaire Al-Aqsa.

## **Résolutions d'appui au CSPE pour un statut de parents aux études**

[https://drive.google.com/drive/folders/1DlnKa1lVdJhLYfjAfmHNKwBQtmfFKXz3?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/drive/folders/1DlnKa1lVdJhLYfjAfmHNKwBQtmfFKXz3?usp=drive_link)

Institut des sciences de l'environnement : 27 mai 2021

Conseil académique de la faculté de science politique et de droit : 27 novembre 2019

Conseil académique de la faculté de communication : 14 novembre 2019

AFESPED : 13 novembre 2019

AFESH : 16 septembre 2019

AFELC : 8 octobre 2019

ADEESE : 7 novembre 2019

## **CCFTÉ (coalition pour la conciliation famille-travail-études)**

Plateforme de revendications adoptée le 3 février 2020 (document synthèse) :

[https://drive.google.com/file/d/1TTtecgHQ5oEiRlmx12E1Lg6bhCC0IHEv/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/1TTtecgHQ5oEiRlmx12E1Lg6bhCC0IHEv/view?usp=drive_link)

## **SVE-UQAM : 15 décembre 2011**

Document de travail sur l'articulation études-famille :

[https://drive.google.com/file/d/1H6rY4yl84fhFIqIsiARKZ\\_LzT\\_7ZbCE/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/1H6rY4yl84fhFIqIsiARKZ_LzT_7ZbCE/view?usp=drive_link)

## Directive relative aux étudiantes et étudiants parents : 15 janvier 2021

Document de travail :

[https://drive.google.com/file/d/1g0x-0Lzm4Sg63RcKnH96BwlxfH3bpeZj/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/1g0x-0Lzm4Sg63RcKnH96BwlxfH3bpeZj/view?usp=drive_link)

## GTSEP (groupe de travail sur les mesures de soutien aux étudiants parents) : 20 juin 2018

---

### *GTSEP – sommaire des recommandations*

---

Jusqu'à maintenant, les travaux du GTSEP ont mené aux recommandations suivantes :

- Statut d'étudiante, étudiant parent
  - Que l'UQAM reconnaisse le statut d'étudiante, étudiant parent dans un énoncé de principe (voir la proposition ci-dessous) ;
  - Qu'une séance d'information soit offerte au personnel, notamment aux agentes, agents de gestion des études et aux directions de programme, sur la réalité des étudiantes, étudiants parents et sur les accommodements possibles ;
  - Que des démarches soient faites auprès des instances visées afin que le plan de refonte du système informatique de l'UQAM prévoie l'identification du statut d'étudiante, étudiant parent ;
  - Que l'étudiante, étudiant en congé parental puisse continuer à avoir accès à certains services, moyennant les frais afférents dans la mesure où les systèmes de l'UQAM le permettent.
  
- Statut réputé temps complet<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la même définition que celle de l'Aide financière aux études du Gouvernement du Québec. Ce statut permettrait un meilleur accès à certains avantages tels que des bourses d'études et le tarif réduit de la STM. Cela n'aurait pas d'incidence sur le financement de l'UQAM et ne vise pas l'inscription à des programmes d'études ou des stages requérant un cheminement à temps complet.

- Que soit réputé étudier à temps complet l'étudiante, étudiant inscrit à au moins 20 heures d'enseignement par mois et qui est dans l'une des situations suivantes :
  - Est enceinte d'au moins 20 semaines ;
  - Est chef de famille monoparentale et habite avec son enfant âgé de moins de 12 ans au 30 septembre ;
  - Habite avec son enfant ou celui de sa conjointe, son conjoint qui est âgé de moins de 6 ans au 30 septembre ;
  - Habite avec son enfant ou celui de sa conjointe, son conjoint, atteint d'une déficience fonctionnelle majeure ou d'un trouble grave de santé mentale.
  
- Octroi des statuts
  - Que l'UQAM mandate un comité de travail technique pour analyser la faisabilité et les modalités de l'octroi du statut réputé temps complet aux étudiantes, étudiants parents. Le comité pourrait notamment se pencher sur la possibilité d'être réputé étudier à temps complet tout en bénéficiant de la durée des études et des frais de scolarité associés aux études à temps partiel ;
  - Que le statut d'étudiante, étudiant parent et le statut « réputée, réputé étudier à temps complet » soient octroyés à celui, celle qui fournit le certificat de naissance de l'enfant et, s'il y a lieu, les autres documents pertinents au soutien de sa demande ;
  - Qu'une unité organisationnelle soit responsable de recevoir les demandes et d'octroyer les statuts aux étudiantes, étudiants parents qui répondent aux critères.
  
- Soutien financier
  - Que la Fondation de l'UQAM continue de proposer aux donateurs d'offrir des bourses aux étudiantes, étudiants parents ;
  - Que la Fondation de l'UQAM considère offrir des bourses aux étudiantes, étudiants en congé parental ;
  - Que la Fondation de l'UQAM dresse le bilan des bourses offertes et des bourses octroyées aux étudiantes, étudiants parents.
  
- Accommodements académiques
  - Suivant la stratégie d'éducation inclusive, que l'UQAM favorise les accommodements nécessaires aux besoins particuliers des étudiantes, étudiants parents.

- Politique de conciliation études-famille
- Que l'UQAM évalue la possibilité d'adopter une politique visant une meilleure conciliation études-famille regroupant l'énoncé de principe, les recommandations énoncées ci-dessous et toutes autres dispositions jugées pertinentes.

---

*Proposition d'énoncé de principes*

---

L'Université reconnaît la diversité de sa population étudiante et les besoins spécifiques de certains groupes. En accord avec sa vision et sa mission de démocratisation et d'accessibilité de l'éducation, elle entend favoriser l'accès et la réussite des étudiantes, étudiants parents.

Suivant les recommandations du Conseil supérieur de l'éducation<sup>2</sup> et les objectifs de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021* du Gouvernement du Québec<sup>3</sup>, l'Université désire participer aux initiatives pour une meilleure conciliation famille-études.

Elle est sensible aux difficultés particulières auxquelles font face les étudiantes, étudiants parents et s'engage à faire les efforts raisonnables pour les appuyer tout au long de leur parcours académique.

Par la présente, l'Université souhaite conscientiser les personnels et la communauté à la réalité des étudiantes, étudiants parents et mettre en place, autant que possible, des mesures d'accueil, de soutien et d'accommodements.

## **Rapport final du GTSEP : 17 octobre 2018**

[https://drive.google.com/file/d/0B6LnBnMA3PRWelpOczd2VXRzWjFrTEhtNjYzjcFrRTViRERJ/view?usp=drive\\_link&resourcekey=0-TN\\_ik0AJBZG5DEp8QIIX4w](https://drive.google.com/file/d/0B6LnBnMA3PRWelpOczd2VXRzWjFrTEhtNjYzjcFrRTViRERJ/view?usp=drive_link&resourcekey=0-TN_ik0AJBZG5DEp8QIIX4w)

## **Résolution de la commission des études : 14 novembre 2023**

---

<sup>2</sup> Conseil supérieur de l'Éducation, « Parce que les façons de réaliser un projet d'études universitaires ont changé... », Avis au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, juin 2013, en ligne :

<https://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0480.pdf>.

<sup>3</sup> Secrétariat à la condition féminine, Ensemble pour l'égalité : Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, 2017, en ligne :

[http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Strategie\\_Egalite/strategie-egalite-2021.pdf](http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Strategie_Egalite/strategie-egalite-2021.pdf).

[https://drive.google.com/file/d/1bkwiJ1SJGURb2WUolRu6\\_lfPEUBZvDWA/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/1bkwiJ1SJGURb2WUolRu6_lfPEUBZvDWA/view?usp=drive_link)

## **Politique relative à la parentalité et la proche aideance (politique 12) : 31 octobre 2023**

En consultation jusqu'au 19 janvier 2024 :

[https://drive.google.com/file/d/1YPcCQ2UYAh9t1xBX-gDcrzO4Fk7Z9KOy/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/1YPcCQ2UYAh9t1xBX-gDcrzO4Fk7Z9KOy/view?usp=drive_link)